



# Suivi écologique 2021-2022 de la carrière de Jumièges

## Bilan de l'année 2022

29 septembre 2023



biotope



## Contexte

- Dans le cadre des mesures suite à l'extension de la carrière
- Suivi initié en 2009
- Année 1 = état des lieux
- Puis orienté chaque année vers un groupe particulier ou une opération particulière
- 5 zones à forte valeur écologique et/ou en travaux identifiées



## Contexte

- Année 2022 :
  - Vérifier la présence ou non des stations de plantes patrimoniales et protégées notées antérieurement
    - Une attention particulière sera portée sur les stations d'**Ache rampante** (important en 2018) ;
  - Le suivi de la colonisation d'une mare créée durant l'hiver 2016 sur la zone de stockage.



# Méthodologie

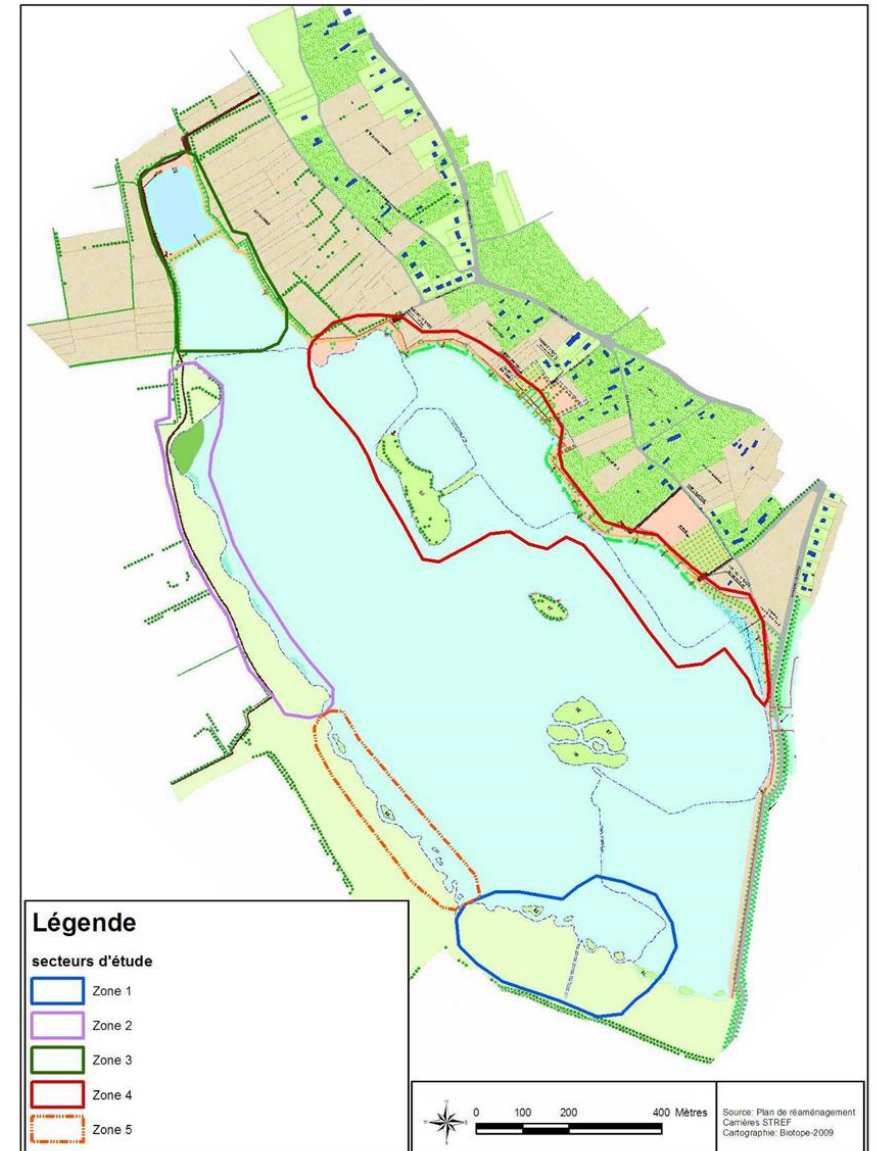
- 2 sorties terrain pour les inventaires :
  - 09/06/2022
  - 29/07/2022

- Méthode d'inventaire :

Parcours de l'ensemble du site afin de vérifier la présence ou non des stations d'espèces patrimoniales et protégées (le dernier inventaire de ce type avait eu lieu en 2017)

- Limites :

- Pas d'inventaire exhaustif
- Pas de suivi des espèces précoces au tardives
- Grande partie de la zone 4 inaccessible (sécurité)

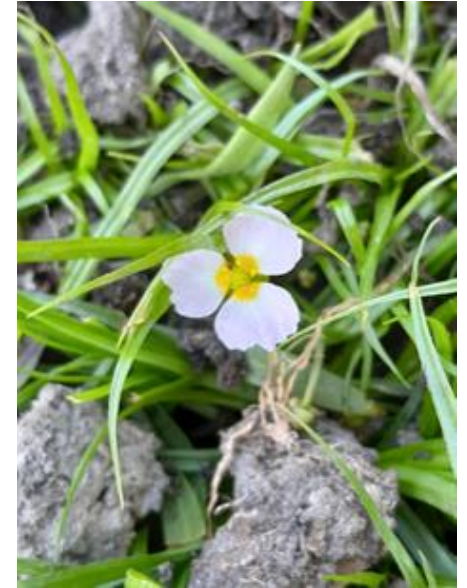


## Espèces protégées concernées

- Ache rampante
  - Protégée au niveau national et européen
- La Baldellie fausse-renoncule
- Le Mouron délicat
- Le Troscart des marais
  - Protégées au niveau régional



Ache rampante



Baldellie fausse-renoncule



Mouron délicat



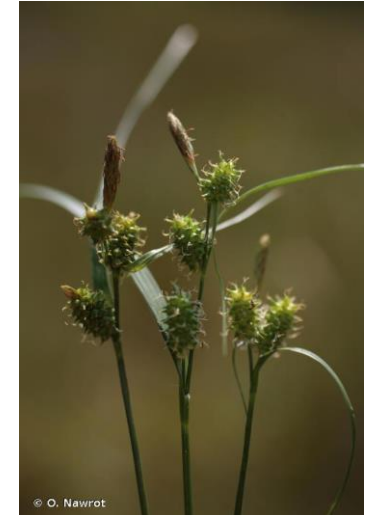
Troscart des marais

## Espèces patrimoniales concernées

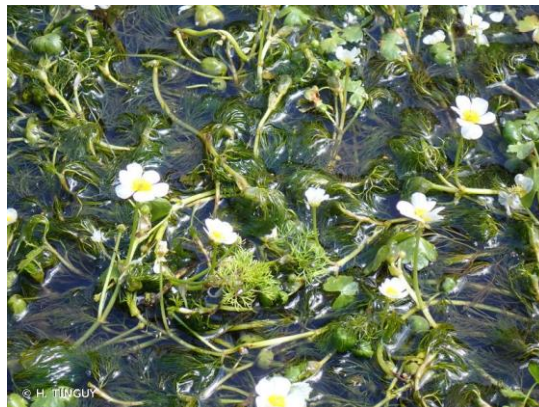
- Laîche raide
- Laîche tardive
- Renoncule aquatique
- Renoncule à feuilles capillaires
- Sagine noueuse
  - **Vulnérables et en danger**
- + 20 autres espèces



Laîche raide (INPN)



Laîche tardive (INPN)



Renoncule aquatique (INPN)



Renoncule à feuilles capillaires (INPN)



Sagine noueuse (INPN)

## Résultats – suivi flore

- **Ache rampante**
  - Retrouvée sur la zone 3 au nord
  - Estimation d'une centaine d'individus
  - Sur les autres zones, les stations ne sont pas retrouvées

Le déclin de l'espèce se poursuit depuis 2010, l'hypothèse est la suivante :

- Déclin lié aux conditions météorologiques de ces dernières années qui ont induit à des battements importants des niveaux d'eau (haut en hiver et bas en été).
- Zones 2 et 5 : très forte pression de pâturage
  - La régulation de cette pression et la réalisation d'exclos pour les bovins sont déterminant pour le maintien des populations d'Ache rampante présentes.



# Résultats – suivi flore

- La Baldélie fausse-renoncule
- Le Mouron délicat
  - Espèces protégées régionales
  - Se maintiennent sur le site ;
- Le Troscart des marais
  - Espèce protégée régionale
  - N'a pas été retrouvé sur les stations
  - Découvert sur une nouvelle station ;
- Sur les 25 taxons patrimoniaux non protégée observés entre 2009 et 2017, 23 d'entre eux sont retrouvés en 2022 :
  - La Massette à feuilles étroites observée en 2014 et signalée en mauvais état n'est ni revue en 2017 ni en 2022
  - La Sagine noueuse signalée en 2017 comme fortement dégradée à cause des feux de camp n'a pas été revue cette année.





## Résultats – suivi flore

- 2 nouvelles espèces découvertes sur le site :
  - La Rorippe des marais
  - Potentiellement le Potamot fluet.
- 2 espèces n'ont toujours pas été retrouvées depuis 2009 :
  - Le Rubanier émergé
  - La Prêle des eaux

*La mise en place de clôture le long des différents fossés entraine une fermeture importante de ces secteurs à cause de la disparition du pâturage et la colonisation arbustive.*

## Résultats – suivi mare

- Durant l'hiver 2016, une mare a été créée à côté de la zone d'exploitation (hors de la zone concernée par le suivi écologique précédemment présenté) ;
- La colonisation naturelle de cette mare a été suivie en 2017, en 2018 et reconduit en 2022
- Colonisation des abords de la mare par différentes espèces floristiques
  - 57 espèces
  - + 12 espèces par rapport à 2018
  - 3 patrimoniale à l'échelle régionale
    - Chlore perfoliée
    - Souchet brun
    - Samole de Valerand
  - 3 espèces à caractère invasif avéré
    - Buddléia de David
    - Solidage géant
    - Sénéçon du Cap

## Inventaires de 2023

- Contrôle des stations d'Ache rampante (dernière réalisation en 2018)
- Suivi entomologique
- Suivi chiroptères
- Suivi de la végétation de la mare (contrôle d'espèces invasives et espèces patrimoniales)



# Merci pour votre attention

Contacts :

Magali BOISARD  
[mboisard@biotope.fr](mailto:mboisard@biotope.fr)

Loélia MARTIN  
[lmartin@biotope.fr](mailto:lmartin@biotope.fr)

Biotope – Agence Normandie  
110 av. du Mont Riboudet  
Portable : 06 21 51 29 34  
Téléphone fixe : 02 35 65 69 12



biotope